

Décision

Générale

colonial

Décision n° 93 26 janvier 1951

n° 93 26

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 01/03/1951

Date de publication
26 janvier 1951

Date du numéro
1 mars 1951

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence de trois mois à passer à Djidjica (Ethiopie) est accordé au sergent-chef Youssouf Boeuh, Mle 10, de la Compagnie de gardes-cercle de Djibouti, Pendant son congé, le sergent-chef Youssouf Boeuh percevra sa solde dégagée de tous accessoires.